

Ateliers : quelle finalité ?

Le principe de l'atelier est de mettre à l'épreuve la capacité d'expertise collective des auditeurs de l'IHEDATE, face à une situation territoriale donnée, en lien avec le thème de l'année.

Cette situation territoriale est en général proposée par un partenaire de l'IHEDATE, qui pose une question d'ordre politique au groupe d'auditeurs. On ne demande pas au groupe d'auditeurs un rapport d'expertise au sens classique du terme, avec recommandations et annexes ; il ne s'agit pas de jouer aux consultants.

Il s'agit

a) d'apporter au « commanditaire » les éclairages d'un groupe d'acteurs expérimentés (en l'occurrence les auditeurs de l'IHEDATE) impliqués à divers titres dans l'aménagement des territoires ;

b) au sein du groupe d'auditeurs, de faire l'épreuve de la complémentarité (ou non) et de la convergence (ou divergence) des savoirs, savoir-faire, points de vue et opinions de chacun, et de faire des points d'accords et de désaccords matière à une expertise collective.

c) pour la promotion, d'organiser une restitution qui permet de rendre compte : de la commande elle-même, des enjeux plus larges (hors du local) qu'elle soulève, des convergences ou divergences qu'elle entraîne au sein du groupe.

Vous l'aurez compris, la finalité de l'atelier est de mettre à l'épreuve l'ADN même de l'IHEDATE : un même objet (?) (le territoire), une même question (la commande), des points de vue différents, la capacité à élaborer un argumentaire commun.

Atelier : quels produits finis ?

En bonne logique, nous attendons de vous trois « livrables » :

a) une note d'expertise de 10-15 pages où vous apportez au commanditaire vos éclairages, rédigée de façon qu'elle puisse figurer sur le site de l'IHEDATE. Nous n'avons pas d'exigence particulière par rapport à la structure de cette note, elle dépend largement de la commande et du contexte. Nous pensons cependant qu'une note d'expertise est d'autant meilleure qu'elle ne donne pas de recommandation normative, mais qu'elle insiste sur ce qui peut être fait et comment (ce qui est « jouable ») dans un contexte donné. Votre mission n'est pas, par exemple, de nous dire qu'il faut « réindustrialiser la France » (tout le monde le sait ou le croît) ; en revanche, que vous nous disiez ce que signifie exactement pour vous réindustrialiser la France et quelles sont, selon vous, les voies pour le faire, ça nous intéresse. Y compris lorsque vous n'êtes pas d'accord entre vous : ces désaccords nourrissent ensuite les stratégies.

b) un support visuel de votre présentation devant l'ensemble de la promotion. Ce support visuel est construit en fonction de votre stratégie de présentation devant la promotion, mais *a minima*, il devrait être didactique et politique (lui aussi sera mis en ligne).

c) l'organisation d'une ½ journée (3h) de restitution devant l'ensemble de la promotion, lors du dernier séminaire en décembre. Pour cette ½ journée, vous avez carte blanche. Il faut évidemment inviter les commanditaires, vous pouvez aussi inviter d'autres personnes ressources ou acteurs qui pourront être prises en charge par l'IHEDATE (rémunérations et frais).

Ateliers : quel fonctionnement ?

Les ateliers démarrent par deux jours de « mise en situation » au cours desquels le commanditaire vous formule sa commande, vous fait prendre connaissance avec le terrain et vous apporte une base d'information.

Ces deux jours sont bien évidemment insuffisants pour répondre au cahier des charges ci-dessus. Il faut donc vous organiser pour travailler ensemble.

Chaque groupe est autogéré. Il ne rend compte qu'à lui-même. Toutefois, les commanditaires et l'équipe de l'IHEDATE sont à la disposition des groupes pour répondre aux questions, proposer des éléments bibliographiques, faciliter des contacts, etc. Les groupes seront jugés aux résultats sur les trois points visés ci-dessus : capacité à construire une expertise collective ; capacité à produire un support visuel didactique et stratégique ; capacité à construire et animer une demi-journée de restitution.

Nous mettons à votre disposition un espace collaboratif sur le serveur IHEDATE où vous pourrez stocker des documents, envoyer des messages, élaborer collectivement des textes. Mais rien ne remplace l'organisation humaine : quelles sont les questions auxquelles nous voulons répondre ? Quelles sont les étapes de la progression ? Les textes successifs ? Les responsables du processus, des étapes, des thématiques etc... Ce travail d'organisation vous revient et, vous le savez, conditionne la qualité du rendu final.

Autant que possible (mais nous ne promettons rien) nous essayerons de terminer plus tôt les jeudi après-midi de séminaire, pour laisser plus de temps de travail aux groupes. Mais il faut vous attendre à devoir organiser des dîners de travail pendant les sessions...

Ateliers : règles pratiques

Les règles sont simples. Les ateliers qui se déroulent en France fonctionnent comme un séminaire ordinaire : l'IHEDATE prend en charge les repas ; les auditeurs prennent en charge leur déplacement et leur(s) nuit(s) d'hôtel. Pour l'atelier qui se déroule en Italie, l'IHEDATE prend en charge le voyage aller-retour Paris-Milan et les repas. Les auditeurs prennent en charge leur(s) nuit(s) d'hôtel.

Ateliers, quelles thématiques ? :

Atelier 1 : Conseil général de Meurthe et Moselle : quelle stratégie de développement économique pour la collectivité territoriale départementale ?

Contexte

La Meurthe et Moselle entre reconversion industrielle, influence transfrontalière (Luxembourg, Allemagne), métropolisation et renouveau rural.

Commanditaire

Le conseil général de Meurthe et Moselle.

Localisation

Nancy et le reste du département.

Question

Par choix politique et par pragmatisme, le département de Meurthe et Moselle a décidé de ne plus appuyer directement le tissu économique au travers d'une politique dédiée (hors de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion et de filières de développement durable).

En revanche, il a établi depuis 2009 avec les territoires un nouveau mode de dialogue sur la base de contrats territorialisés de développement durable, animé chacun par une conférence territoriale réunissant les exécutifs locaux et la société civile sous l'égide de vice-présidents territoriaux. Cette conférence travaille non seulement à l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé mais identifie les actions à mettre en place à l'aide de référentiels ou encore par la déclinaison spécifique des politiques départementales :

La collectivité départementale affirme tirer sa force de sa relation de proximité avec ses territoires. Aussi, comment évaluer particulièrement la politique de territorialisation du développement économique ? Comment l'approfondir, l'infléchir, avec quels instruments, quelle gouvernance des conférences territoriales ?

Atelier 2 : Commissariat à l'aménagement du Massif Central : quelle organisation, quelles compétences pour maintenir et développer l'industrie en milieu peu dense ?

Contexte

La « mecanic vallée » de Rodez à Brive en passant par Figeac : plus de 10 000 emplois dans l'aéronautique, la machine outil, la mécanique. Une des derniers « districts industriels » en milieu rural.

Localisation

Figeac (Lot)

Commanditaire

Commissariat à l'aménagement du Massif Central (DATAR) en partenariat avec le Pays de Figeac.

Question

Quels sont les problèmes d'organisation territoriale que pose le maintien et de développement de l'industrie en milieu peu dense : comment s'organiser pour l'accueil, la formation, l'habitat, les mobilités ? Comment construire une « signature territoriale » qui rende le territoire visible ? Quels sont les avantages spécifiques, pour les entreprises, de la faible densité ? Quels en sont les handicaps ? Comment s'organiser pour faire valoir les avantages et limiter les handicaps ? Qui est « légitime » pour le faire ?

Atelier 3 : Association des communautés urbaines de France : comment organiser les relations productives ville-territoire ?

Contexte :

La Lombardie et les relations entre les grands donneurs d'ordres milanais et les centaines de petites entreprises situées en périphérie (proche, lointaine, rurale...).

Commanditaire :

Association des communautés urbaines de France en prévision de leur congrès annuel (novembre 2012).

Questions

L'analyse de la situation lombarde et des relations qui s'établissent entre la ville de Milan et son arrière pays permet-elle de tirer des leçons pour l'organisation des complémentarités et des interdépendances entre métropole et arrière pays en matière de système productif ? Quelles sont les dimensions du « système milanais » qui seraient adaptable au contexte français ? Quelles sont les incompatibilités ? Quels enseignements pour le volet « développement économique » des futurs pôles métropolitains ?

N.B.

Cet atelier devra faire l'objet de deux restitutions : une au congrès de l'ACUF (novembre) et l'autre devant l'ensemble de la promotion IHEDATE (décembre).